2007-04209/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

DENYS MICHAUD

CRÉATEUR DE LA MÉDAILLE DES PRIX DU QUÉBEC

Québec, 18 novembre 2003 – C'est le joaillier Denys Michaud qui a réalisé cette année la médaille en argent remise aux lauréats des Prix du Québec. Le choix de l'artiste s'est fait par la voie d'un concours public tenu par le ministère de la Culture et des Communications au cours duquel 23 maquettes ont été présentées. Le jury chargé d'évaluer ces propositions de médaille était composé de Denis Charland, artiste visuel et éditeur de la revue d'art *Le Sabord*, d'Élizabeth Jelen, sculpteure, et d'Hélène Sénécal, joaillière et professeure de joaillerie.

Depuis 1975, Denys Michaud se spécialise dans la conception et la production de bijoux haut de gamme en or et en argent. Il a obtenu un diplôme en design industriel de l'Institut des arts appliqués de Montréal en 1970 et un diplôme de gravure de l'École internationale des arts décoratifs de Nice l'année suivante. Il enseigne diverses techniques à l'École de joaillerie et de métaux d'art de Montréal depuis 1989. Denys Michaud participe régulièrement au concours de création de la médaille des Prix du Québec. Il a réalisé deux médailles par le passé, celle du prix Denise-Pelletier en 1977 et celle du prix Marie-Victorin en 1989. Ses activités professionnelles ne se limitent cependant pas à la joaillerie puisqu'il a publié en 1994 un polar chez Québec Amérique, *L'Héritage Ross*, et qu'il bénéficie présentement d'une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec pour l'écriture de son deuxième roman.

L'écrin de la médaille est en acajou doublé de peau de porc et de vache de couleur marine et muni d'un hublot en verre ; il a été conçu et réalisé par Jacques Fournier et L'Étude. Relieur professionnel établi à Montréal, Jacques Fournier a remporté le Grand Prix des métiers d'art du Québec en 1996 ; il est également directeur-fondateur des éditions Roselin, maison spécialisée dans le livre d'artiste. L'Étude, qui existe depuis une vingtaine d'années à Montréal, réalise dans le respect des normes muséologiques toutes les étapes nécessaires à la protection et à la présentation des œuvres d'art.

Source :

Claude Janelle
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7220

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007